

Si vous allez...

Autor(en): **Decollogny, Ad.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **91 (1964)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-233559>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

In memoriam :

Eugène Wibl  et Oscar Pasche

(Fonds en faveur du Conteur romand)

Total   ce jour Fr. 852.—

Mlle Elie Jordan, av. de la
Harpe 4, Lausanne . . . Fr. 10.—

Total au 31 d c. 1963 . . Fr. 862.—

Un grand merci   ces g n reux donateurs.

(Tous les versements concernant le fonds sont   verser au compte de ch ques postaux II. 131 39, avec la mention au dos : In memoriam : Eug ne Wibl -Oscar Pasche.)

Un cadeau pas comme les autres...

Un abonnement   Fr. 8.— au Conteur romand... !

(Compte de ch que postal II 131 39.)

Si vous allez...

...   Montagny sur Lutry — ne pas confondre avec Montagny sur Villette — vous serez sur l'emplacement d'un ancien ch teau fort, b ti au Moyen Age par les moines de Lutry, pour la protection de leurs vigneron. Apr s la R forme, cette propri t  passa entre des mains diverses. En 1692, elle fut acquise par un nomm  Jean-Pierre Blanchet, qui, ayant  pous  la fille d'un baron de Lais, r fugi  pour cause de religion, prit ce titre   son compte, bien que son beau-p re ait  t  d poss d  de tous ses biens en France. Il  tait en bonnes relations avec le bailli de Lausanne, qui l'avait d sign  comme banneret, mais les scrupules ne l' touffaient pas. On  tait alors dans une p riode de troubles, o  de nombreux camisards se trouvaient chez nous, et o  les relations entre la France et la Savoie  taient moins que cordiales. Les transports  taient peu s rs. A certains  gards, les Bernois fermaient un peu les yeux. Un jour, Blanchet apprend le prochain passage sur le lac d'un convoi porteur de sommes destin es   l'arm e fran aise, alors en Italie. Estimant  tre en droit de saisir cette occasion pour obtenir une compensation au pr judice dont son beau-p re avait  t  victime, il projette d'intercepter le convoi. Il mobilise quelques hommes s rs et, masqu s, ils s'embarquent. Pour son malheur, la barque fran aise fait escale   Cully ; Blanchet la d passe et va se poster derri re la pointe de Gl rolles, puis, le moment venu, il aborde. Les Fran ais ne firent pas grande r sistance, vite ils sont ficel s, les avirons et les cordages sont coup s, et on fait main basse sur une cinquantaine de sacs d' cus, quelques-uns de doublons, et d'autres objets pr cieux. La moiti  devait revenir au duc de Savoie. Les Bernois durent agir, ils le firent discr tement. Blanchet fut conduit   Berne, o  on lui trancha le col, le bailli de Steiger fut suspendu et plusieurs sanctions furent prises. La veuve vendit Montagny   la commune de Cully ; au XIX  si cle, Montagny  tait de nouveau dans la famille Blanchet.

Ad. Decollogny.